SYNTHESE CHAPITRE 1 DROIT : LA RESPONSABILITE CIVILE ET LE DOMMAGE

1. Fonctions de la responsabilité civile et pénale
2. Les tribunaux compétents

Responsabilité pénale et civile peuvent se conjuguer

1. Diversité des dommages réparables

Dommage moral : souffrances endurées préjudices esthétiques, atteinte à l’honneur ou à la vie privée

Dommage corporel : atteinte à l’intégrité physique d’une personne (blessures)

Dommage matériel : préjudice pécuniaire (perte de salaire, perte de chance future)

1. Caractères du dommage réparable

a

La situation à laquelle le dommage porte atteinte ne doit pas être illicite ou immorale